

Date : 12 janvier 2021
Durée : 2h
Présidence assurée par : Mme Ravily et Mme Frey.

Étaient présents :

	KERFOT	YVIAS
Enseignants	Mme MELIKIAN Mme RAVILY	Mme REBOURS Mme LESTURGEON Mme FREY
Parents	Mme LE GUILLY Mme LIBOUBAN	Mme GERARD Mme LE PIVER Mme VALENTIN
Mairies	Mme SAMSON-RAOUL Mme LE CLEC'H	Mme LE GRAET Mme DELHOMEZ M. CARRIER
Inspection	Mme LE FLOC'H	

I – Élections des représentants de parents d'élèves

Les directeurs remercient les parents qui se sont présentés :

Sont élus à Yvias :

Mme Gérard (titulaire)
Mme Le Cain (titulaire)
Mme Le Piver (titulaire)
Mme Le Goff (suppléante)
Mme Le Saux (suppléante)
Mme Valentin (suppléante)

Sont élus à Kerfot :

- Mme LE GUILLY (titulaire)
- Mme COUDURIER (titulaire)
- Mme ARDIET (suppléante)
- Mme LIBOUBAN (suppléante)

Cette année, en raison de la mise en place du protocole sanitaire, les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Taux de participation : à Yvias : 62,8%

à Kerfot : 77 %

A Kerfot, le compte-rendu sera consultable sur le cahier de liaison en ligne via le site [educartable](http://educartable.fr). Il sera aussi lisible sur le site de la commune (kerfot.fr) et dans le panneau d'affichage de l'école.

A Yvias le compte-rendu est visible sur le panneau d'affichage extérieur de l'école et dans le cahier de liaison. Il sera aussi lisible sur le site de la commune (Yvias.fr).

II – Effectifs

YVIAS			KERFOT	
Mme Lesturgeon TPS : 4 PS : 16 MS : 5	Mme Rebours MS : 13 GS : 10	Mme Frey CP : 16 CE1 : 7	Mme Mélikian CE1 : 6 CE2 : 17	Mme Ravily CM1 : 17 CM2 : 10
25 élèves	23 élèves	23 élèves	23 élèves	27 élèves
71 élèves (- 5 par rapport à 2019-20)			50 élèves (+7 par rapport à 2019-2020)	
121 élèves au total sur le RPI (+ 2 par rapport à 2019-20)				

Rappel : Les élèves habitant Kerfot ou Yvias sont prioritaires sur toutes les autres inscriptions.

TPS → Pour rentrer à l'école en classe de TPS, il est demandé aux parents d'inscrire leur enfant en mairie avant le 1^{er} juin.

Ensuite, en fonction du nombre de places restantes, priorité sera donnée aux enfants les plus âgés.

Mme Samson-Raoul précise qu'un élève ayant commencé sa scolarité sur le RPI est autorisé à la poursuivre même suite à un déménagement.

III – Règlement intérieur

Le règlement intérieur 2019-2020 est reconduit pour l'année 2020-2021 avec les modifications suivantes :

A Yvias :

Admission à l'école

La loi pour une École de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 abaissant l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans (présence obligatoire dès la rentrée scolaire en septembre de l'année civile des 3 ans).

Les enfants peuvent être accueillis à l'école s'ils ont atteint 2 ans au jour de la rentrée dans la limite des places disponibles, à condition qu'ils soient physiquement et physiologiquement prêts à la fréquenter. La condition exigible pour une scolarisation est la propreté.

Surveillance et sécurité des élèves :

Les enfants qui déjeunent à la cantine sont sous la responsabilité du personnel communal sur le temps méridien.

Tant qu'ils n'ont pas été pris en charge par les enseignants ou les agents communaux, les enfants restent sous la responsabilité des parents. Aucun élève non inscrit à la cantine ne pourra entrer dans l'école entre 11h45 et 13h15.

- A Kerfot :

Au paragraphe 4 (accueil et remise des élèves aux parents) a été ajouté : « Aucun élève non inscrit à la cantine ne pourra entrer dans l'école entre 12h et 13h30 ».

Au paragraphe 5, (Vie scolaire) « Le maître s'interdit tout châtiment corporel » a été remplacé par « Toute personne de l'équipe éducative ... »

Approbation des règlements intérieurs pour l'année scolaire 2020-2021 : oui

IV – Transport scolaire

Un service de transport scolaire (axe scolaire) désormais géré par l'agglomération de Guingamp-Paimpol est mis à disposition des familles. Il est financé par les mairies d'Yvias et de Kerfot.

Mme Samson-Raoul précise : pour un enfant scolarisé sur notre RPI et domicilié hors de nos communes : s'il utilise le transport scolaire, celui-ci est facturé 3 fois plus cher que pour un enfant résidant à Kerfot ou à Yvias. Une demande de renseignements concernant cette différente tarification a été faite et une demande de participations aux frais de transport auprès de la commune de résidence est à l'étude dans le cas où ce montant serait maintenu.

Rappel des horaires :

<u>Matin</u>		<u>Soir</u>	
Départ de l'école d'Yvias	8h10	Départ de l'école de Kerfot	16h15
Arrivée à l'école de Kerfot	8h20	Arrivée à l'école d'Yvias	16h25
Départ de l'école de Kerfot	8h25	Départ de l'école d'Yvias	16h30
Arrivée à l'école d'Yvias	8h35	Arrivée à l'école de Kerfot	16h40

Il est rappelé aux familles que :

les enfants empruntant le car doivent être inscrits auprès de la mairie de Kerfot.

- en cas d'absence, les parents sont tenus d'en informer la mairie de Kerfot.
- pendant le trajet, les enfants sont sous la responsabilité du personnel municipal et doivent respecter le règlement signé lors de leur inscription. Mme Samson-Raoul demande à Axeo un règlement en direction des élèves du 1^{er} degré.
- le matin, avant 8h10, les enfants, qui ne sont pas à la garderie et qui attendent le car devant l'école d'Yvias, sont sous la responsabilité de leurs parents.

V – Projets pédagogiques

Yvias :

- Tous les mardis et jeudis après-midi, les CP-CE1 iront à la piscine du 23 mars au 22 avril.
- sorties ponctuelles de recherche d'éléments mathématiques en photographie dans l'environnement proche pour les CP-CE1.
- relance du projet en arts plastiques avec Madame Eminente, projet resté inachevé lors du premier confinement, pour l'ensemble de l'école.
- les projets de travail en maternelle :
en première période : travail sur la famille et l'école, l'environnement proche des enfants.
En deuxième période : travail sur Yvias et la Bretagne.
En troisième période : travail sur la montagne.

Nous remercions la participation des parents pour le prêt des objets qui se sont retrouvés dans le musée de la classe (bombarde, coiffe, sabot, photographies, etc...)
- La classe de CP-CE1 étudiera des films proposés par le dispositif national *École et cinéma*. Ce projet a pour but de former l'enfant spectateur par la découverte active de l'art cinématographique.

Kerfot :

Un projet musique en partenariat avec l'école de musique de Paimpol a commencé le 5 octobre. Chacune des classes bénéficiera de 14 séances de 45 min prévues tous les mardis après-midi dans la salle des fêtes de la mairie. Les objectifs principaux de ce projet sont la pratique vocale et la mise en corps. Ce projet est financé en partie par Guingamp-Paimpol agglo et le reste par l'Amicale laïque. A la fin du projet, une restitution du travail effectué sera proposée aux familles soit sous forme d'un spectacle vivant, soit d'une vidéo.

- Tous les vendredis matin, les CE1-CE2 iront à la piscine du 11 décembre au 20 mars.
- Les deux classes participeront au projet Cyclo'toyens mis en place par le conseiller pédagogique EPS sur la circonscription. Les élèves seront amenés à rédiger une charte dans laquelle ils inscriront leurs réflexions sur la pratique du vélo dans leur environnement proche et l'impact de ce mode de déplacement sur l'environnement. Cette « musette » sera ensuite amenée en vélo dans une autre école participative. Ce projet interdisciplinaire permettra aussi d'aborder des compétences des programmes en mathématiques, sciences, géographie, ...
Une adaptation du projet est prévue pour les CE1-CE2 qui ne sont pas autorisés à rouler sur la route.
- Les CM1-CM2 ont commencé la lecture des ouvrages pour le prix littéraire en liaison avec le collège. La date de la rencontre avec les classes de 6èmes participantes devrait être prochainement annoncée si le protocole l'autorise.
- Afin de sécuriser au mieux les temps de récréation, un projet d'aménagement de la cour est mené par les élèves qui devront imaginer puis tracer des zones de jeux (délimitation des terrains de foot et de basket, marelles, échiquier, parcours de billes, ...). Bruno s'occupera ensuite des tracés définitifs à la peinture.

Opérations prévues sur le RPI cette année :

- Les photos individuelles initialement prévues le lundi 9 novembre sont reportées en raison du contexte sanitaire.

VI – Travaux

- ✓ *A Yvias*
 - remplacement d'une fenêtre à l'étage .
 - achat d'une armoire et de lits superposés pour le dortoir
 - remplacement du barillet de la serrure du portail blanc (fond de la cour)
 - réflexion en cours concernant le changement des porte-manteaux dans le bâtiment de la maternelle ou ajout de porte-manteaux supplémentaires.
 - Réflexion en cours sur un aménagement du stockage de matériel
 - remplacement du disque dur de l'ordinateur de la classe rouge.

- ✓ *A Kerfot*

Nous remercions la mairie pour l'achat du vidéoprojecteur dans la classe de Mme Melikian. Isolation de la classe de CE1-CE2, de la salle inter-classe et du local du 1^{er} étage. Celui-ci sera transformé en bureau administratif. Seront aussi isolées une porte de la cantine et la salle de sport derrière la mairie.

La live-box de l'école a été changée. Tous les ordinateurs ont été dotés d'un disque SSD neuf afin d'améliorer leurs capacités et les tablettes numériques ont été reparamétrées

La partie gazonnée de la cour va être remplacée par une partie en bitume. Cette modification permettra la suppression de la bordure en béton devenue dangereuse parce qu'en-dessous du niveau de la terre et des flaques d'eau se transformant régulièrement en zones boueuses.

VII – Questions diverses

Par les mairies :

Mme Samson-Raoul informe le conseil qu'elle a reçu une demande de la préfecture concernant la reconduction de l'organisation de la semaine de 4 jours. En effet, une dérogation pour la suppression des 4 jours et demi avec organisation de TAP avait été approuvée en mars 2017. Elle doit être confirmée avant le 8 mars. Mme Gérard demande que les parents soient concertés sur ce sujet. Les enseignants évoquent la difficulté de mettre en place des TAP dans le respect du protocole sanitaire actuel et les surcharges financières et de travail du projet pour les mairies. Le conseil prévoit une réunion le 16 février pour reparler de ce sujet.

Par les parents :

Des parents souhaiteraient qu'une cuisine soit mise en place sur le RPI. Mme Samson-Raoul invite les parents d'élèves à se renseigner sur le coût du projet de Plourivo et évoque le manque de locaux adaptés sur Kerfot. Il lui paraît difficile de maintenir le prix des repas à 2.99 € (facturés 2.85 € aux parents, charges non comprises) avec une telle mise en place. Des parents se plaignant de la qualité des repas proposent un changement de prestataire et rappellent des problèmes de comportement de la part des élèves et du personnel communal qui ont eu lieu en début d'année. Mme Samson-Raoul répond qu'une personne de plus a été embauchée et surveille la cour pendant que deux autres personnes s'occupent des enfants dans la salle de restaurant pendant les deux services.

Les enseignantes confirment une amélioration de la surveillance depuis cette embauche et déplorent l'attitude de quelques enfants sur ce temps périscolaire.

Mme Samson-Raoul invite les parents élus à participer à un repas et à faire partie de la commission Sirescol.

Des parents souhaiteraient que les abords de l'école d'Yvias soient plus sécurisés et qu'un chemin soit matérialisé à partir du centre. Mme Le Graët et M. Carrier répondent que le sujet a été abordé dès leur arrivée au conseil municipal et qu'une réflexion est en cours.

Des parents apprécient la mise en place des plots sur le parking limitant la circulation aux abords de l'école.

Ils souhaiteraient aussi une amélioration des goûters proposés aux élèves restant à la garderie. Mme Delhomez répond qu'ils seront bientôt plus variés.

Des parents demandent aussi la mise en place d'une aide aux devoirs. Mme Delhomez précise qu'une demande a déjà été faite en ce sens auprès de personnes compétentes et que l'idée reste à travailler.

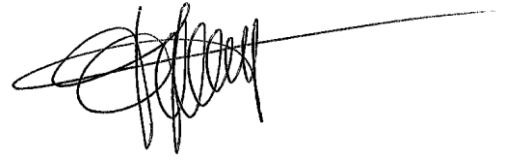
La date du 2^{ème} conseil d'école est fixée au mardi 1^{er} juin à 18h, à Yvias.

Signatures :

Mme Ravily

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Ravily', with a horizontal line underneath.

Mme Frey

A highly stylized and abstract handwritten signature, possibly representing 'Frey', with a long horizontal line extending to the right.